

Découvrir les fondamentaux de l'intelligence artificielle pour les professionnels de la santé au travail

Une formation pour comprendre, utiliser et sécuriser l'IA dans vos pratiques

PUBLIC

Tout public des SPSTI

INTERVENANTS

Docteur en Sciences Humaines et sociales spécialiste de l'IA

SESSION INTER-ENTREPRISES

DUREE

1 jour

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSION INTRA-ENTREPRISE

Possibilité de réserver la session exclusivement aux salariés de votre entreprise

Accessibilité – PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d'identifier et expliquer les concepts fondamentaux de l'IA : son fonctionnement, ses enjeux, ses implications, ses risques et ses usages pratiques dans le domaine de la santé au travail.

Programme

Introduction : qu'est-ce que l'IA ?

- Définition et historique
- Les grandes familles d'IA (symbolique, machine learning, deep learning)
- Les enjeux actuels : opportunités /risques
- Démystification

Comprendre l'IA Générative

- Définition et fonctionnement simplifié : comment une IA générative "apprend" et "crée"
- Présentation des grands modèles (ChatGPT, Claude, Gemini...)

Adopter les bonnes pratiques : protection et éthique

- Problématiques liées à la confidentialité et aux données sensibles
- IA et cadre réglementaire : RGPD, protection des données en santé
- Comprendre les biais algorithmiques et leurs impacts
- Développer un usage critique et éthique de l'IA

Utiliser l'IA Générative dans la santé au travail

- Panorama des outils existants : chatbots, assistants rédactionnels, analyse de données
- Exemples concrets d'applications en santé au travail : aide à la rédaction de rapports, analyse et synthèse de textes réglementaires, support à la sensibilisation et formation

Trouver les bons outils et optimiser son travail

- Sélectionner un outil en fonction de ses besoins professionnels
- Optimiser ses tâches avec l'IA : astuces et méthodologie
- Démonstration : automatiser une tâche simple avec un outil IA

Mise en application

- Cas d'usage 1 : génération et synthèse d'un document professionnel
- Cas d'usage 2 : rédaction assistée par IA d'un email ou d'un compte-rendu
- Débriefing et échange sur les expérimentations
- Récapitulatif des points clés

Ce programme introductif à l'IA est le prérequis nécessaire pour accéder à nos formations opérationnelles conçues en fonction des besoins spécifiques de vos métiers :

- « L'IA au service du médecin du travail : votre nouvel assistant personnel – Gagnez en efficacité tout en respectant l'éthique et la confidentialité »
- « L'IA au service de l'IDEST : votre nouvel assistant personnel – Gagnez en efficacité tout en respectant l'éthique et la confidentialité »
- « L'IA au service de l'ASST : votre nouvel assistant personnel – Gagnez en efficacité tout en respectant l'éthique et la confidentialité »
- « L'IA au service du préventeur : votre nouvel assistant personnel – Gagnez en efficacité tout en respectant l'éthique et la confidentialité »

Prérequis

Pas de prérequis



►►► Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques de connaissances
- Echanges et interactions avec les participants : quiz – vrai / faux – ateliers interactifs d'exploration des outils IA adaptés à la santé au travail – démonstrations d'un modèle d'IA en action
- Ressources documentaires

Suivi et modalités d'évaluation

Evaluation formative sous forme de :

- Auto-évaluation – quizz – jeux de questions / réponses
- QCM

Délai d'accès à la formation

⌚ Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve de disponibilité
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 3 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org/>